

5537-ANHEE, le 20 octobre 2010

A l'attention de Mesdames et Messieurs
les Conseillers Communaux

de et à 5537-ANHEE

OBJET : Point supplémentaire à l'ordre du jour établi par le Collège Communal le 12 octobre 2010. Annexe à la première convocation du Conseil Communal.

Madame la Conseillère Communale,
Monsieur le Conseiller Communal,

En vertu de l'article L1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et du règlement d'ordre intérieur adopté par le Conseil Communal en date du 05 avril 2007, nous ajoutons à l'ordre du jour de la séance publique du Conseil Communal du 26 octobre prochain : **après le point n° 12 en séance publique : à la demande de Mme Véronique GILLES, Conseillère Communale :**

– **Organismes touristiques.**

Le présent courrier fait partie intégrante de l'ordre du jour du Conseil Communal prévu le 26 octobre 2010.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Madame la Conseillère Communale, Monsieur le Conseiller Communal, nos salutations les plus distinguées.

Le Bourgmestre,

L. PIETTE